

Région Centre · Grenzacherstrasse 9 · 4132 Muttenz

À l'attention des communes de
Saint-Imier, Courtelary, Biel/Bienne,
Sonceboz-Sombeval,
La Chaux-de-Fonds

Berne, le 24 février 2026

Travaux en gare de Luterbach-Attisholz – répercussions sur les correspondances à la gare de Biel/Bienne (fin mars à juillet 2026)

Mesdames et Messieurs les maires,

Pour continuer à garantir une exploitation ferroviaire fiable, les CFF doivent régulièrement investir dans l'entretien et le renouvellement de l'infrastructure. Les CFF s'efforcent toujours de regrouper les restrictions et d'en limiter la durée autant que possible, tout en gardant une vue d'ensemble du système afin de coordonner la gestion des congestions sur le réseau.

Cette année, nous devons réaliser des travaux de renouvellement en gare de Luterbach-Attisholz, sur le tronçon Biel/Bienne–Olten. **Ces travaux vont impliquer des zones de ralentissements sur certains tronçons du réseau, ce qui aura pour conséquence un horaire modifié par rapport à l'horaire habituel, notamment sur les heures de départ et d'arrivée dans le nœud de Biel/Bienne.**

La première phase des travaux, qui empêchera temporairement l'IR 55 d'assurer les correspondances à Biel/Bienne, aura des incidences importantes dans le Jura bernois.

Cette phase va s'étendre de fin mars à début juillet 2026. Durant cette période, les correspondances suivantes avec le RE4 ne pourront pas être assurées depuis et vers le Jura bernois en gare de Biel/Bienne:

- L'IR55 en provenance de arrivera deux minutes plus tard à Biel/Bienne (xxh45 au lieu de xxh43); la correspondance avec le RE4 à destination de La Chaux-de-Fonds ne pourra donc pas être assurée.
- L'IR55 en direction d'Olten partira deux minutes plus tôt de Biel/Bienne (xxh14 au lieu de xxh16); la correspondance avec le RE4 en provenance de La Chaux-de-Fonds ne pourra donc pas non plus être assurée.

La correspondance entre l'IC5 et le R41/42 sera maintenue. Les clients pourront donc voyager normalement à la cadence horaire entre le Jura bernois et Olten–Zürich, dans les deux sens, pendant la phase des travaux (qui s'étendra, comme déjà indiqué, de fin mars à début juillet 2026).

Ces modifications temporaires seront prises en compte dans l'horaire en ligne des CFF. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir relayer cette information auprès de vos administrés, selon vos possibilités, via vos propres canaux de communication.

Nous sommes conscients des désagréments occasionnés par ces restrictions malheureusement inévitables pour assurer la stabilité de l'exploitation ferroviaire à long terme. D'autres travaux pourront perturber temporairement le trafic de manière similaire au cours des prochaines années. Nous vous en informerons en temps voulu, en fonction des conséquences pour le Jura bernois.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ce courrier, ainsi que pour votre compréhension et soutien durant ces périodes de travaux, nous vous adressons, Mesdames et Messieurs les maires, nos meilleures salutations.



Sarah Ritter
Responsable régionale pour le Canton de Berne